

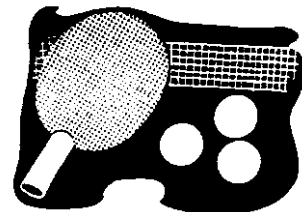
CRITERIUMS PROVINCIAUX SENIORS

ELIMINATOIRES MESSIEURS

Dimanche 4 novembre 2018

Centre sportif de la Porte de Trèves à Bastogne.

Le **Dimanche 4 novembre 2018** le club de Dinez organisera les éliminatoires des critères provinciaux seniors messieurs. Ceux-ci auront lieu au complexe sportif de Bastogne, Porte de Trèves à 6600 Bastogne.



Les finales se dérouleront le **Dimanche 18 novembre 2018** à partir de **10H00** à **Bastogne**. Les **Séries** organisées sont les suivantes: NC, E, D, C, B Messieurs - NC, D, C, B Dames.

Dans toutes les séries, si il y a moins de 11 inscriptions, les éliminatoires ne se disputeront pas et les joueurs inscrits participeront directement aux finales le 18 novembre.

Afin d'éviter de faire venir tous les joueurs à la même heure et d'attendre assez longtemps avant de disputer les matches, **l'horaire** suivant est établi :

8h30 pour les NC, E ainsi que les NC et D dames

13h30 pour les D, C et B Messieurs ainsi que pour les C et B dames

Inscriptions:

Les inscriptions se feront sur le site de la même manière que pour toutes les compétitions individuelles, avec une liste des inscrits consultable. Bouton en haut à droite sur le site:



INSCRIPTION COMPÉTITIONS

DATE LIMITE: mercredi 31 octobre à minuit au plus tard.

Avis aux habitués retardataires, cette date sera scrupuleusement respectée, le tirage ayant lieu le jeudi 1^{er} novembre.

ATTENTION

Le droit d'inscription a été fixé à 6 €. Ce droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun.

Pour ce faire, un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné.

Les inscriptions préciseront les nom, prénom, classement, club et date de naissance et ceci pour tous les joueurs.

Le joueur régulièrement inscrit pour les éliminatoires ou qualifié pour les finales qui ne se présentera pas sans justification (à fournir dans les 48 heures après la compétition) ou qui abandonnera en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €.



Le gagnant final de chaque série B, C, D & E messieurs et B, C & D dames est automatiquement qualifié pour les championnats de Belgique. Le mode de qualification complet est consultable dans la rubrique Secrétariat